



Doc. 13560

30 juin 2014

Le contrôle parlementaire de la corruption: la coopération des parlements avec les médias d'investigation

Proposition de résolution

déposée par Mme Chiora TAKTAKISHVILI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le Conseil de l'Europe a élaboré des normes internationales visant à prévenir et combattre la corruption. Malgré les réalisations importantes dues à la mise en œuvre de ces normes et au suivi du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO), la fraude et la corruption sont deux phénomènes de plus en plus préoccupants.

Tout récemment, l'Assemblée parlementaire a souligné l'importance de la lutte contre cette menace pour les valeurs européennes et recommandé de renforcer la dimension parlementaire de l'arsenal général du Conseil de l'Europe contre la corruption. Cet appel a conduit à la création de la plate-forme anti-corruption de l'Assemblée, un espace de dialogue et de coopération sur la promotion de l'honnêteté et de la transparence dans la vie publique.

Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, et pour veiller à ce que tout comportement de corruption soit sanctionné. Concrètement, ils peuvent agir en adoptant des mesures de prévention, en encourageant l'intégrité dans leurs propres rangs et en renforçant la collaboration avec la société civile.

Eu égard aux nombreux cas de corruption révélés par les médias, les parlements doivent davantage coopérer avec les journalistes et les donneurs d'alerte. Il faut pour cela qu'un ensemble de principes et de mécanismes communs soit mis en œuvre dans tous les pays d'Europe.

L'Assemblée devrait examiner cette question et proposer des mesures pratiques que les parlements pourraient promouvoir pour garantir une collaboration efficace avec les journalistes qui révèlent des pratiques de corruption.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
ABAD Damien, France, PPE/DC
ANDREOLI Paride, Saint-Marin, SOC
BAKRADZE David, Géorgie, PPE/DC
BERTUZZI Maria Teresa, Italie, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
FINCKH-KRÄMER Ute, Allemagne, SOC
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GARÐARSSON Karl, Islande, ADLE
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
HANSON Margus, Estonie, ADLE
MARUSTE Rait, Estonie, ADLE
NICOLETTI Michele, Italie, SOC
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
PALIHOVICI Liliana, République de Moldova, PPE/DC
ROUQUET René, France, SOC
SANTERINI Milena, Italie, NI
SPADONI Maria Edera, Italie, NI
TALIADOUROS Spyridon, Grèce, PPE/DC
VUČKOVIĆ Nataša, Serbie, SOC
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe